

17 mai 2022 -07:00

Précarité menstruelle - Des protections hygiéniques mises à disposition des détenues dans les prisons belges

La ministre de la Lutte contre la Pauvreté Karine Lalieux et le ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne se sont rendus lundi à la prison pour femmes de Berkendael dans le cadre d'un nouveau projet de distribution de protections menstruelles gratuites pour les détenues. Près de 300.000 tampons et serviettes seront mis à disposition des femmes incarcérées en 2022.

Précarité menstruelle - Des protections hygiéniques mises à disposition des détenues dans les prisons belges

La précarité menstruelle est tout à la fois un enjeu de santé publique de premier plan mais aussi un enjeu d'égalité et dignité.

Malgré de réelles avancées politiques – dont la baisse de la TVA à 6% sur les produits menstruels - et une sensibilisation de plus en plus forte de la population, cette forme de précarité exclusivement liée au simple fait d'être une femme reste aujourd'hui, en 2022, un fléau à combattre au jour le jour.

Karine Lalieux, ministre en charge de la Lutte contre la pauvreté : « *Que ce soit au travail, à l'école ou en prison, les femmes doivent pouvoir se protéger pendant leurs menstruations et vivre une vie digne. L'accès à des protections menstruelles est un besoin de base, pas un luxe ni une coquetterie. Avoir ses règles pour une femme, c'est la chose la plus naturelle au monde, et pourtant pour certaines, la période de menstruations est source de honte et de repli sur soi par manque de protection efficace* ».

Précarité menstruelle en prison

En avril, 504 femmes étaient détenues dans 10 des 36 établissements pénitentiaires belges. Elles représentent en moyenne entre 4 et 5% des personnes détenues.

Ces femmes ont souvent un parcours de vie chaotique qui les rendent particulièrement vulnérables face à la pauvreté.

Des kits « hygiène », qui comprennent des protections menstruelles, sont déjà disponibles pour les détenues sans revenu. Les autres, qui travaillent au sein de la prison ou bénéficient d'allocations, peuvent commander les produits qu'elles désirent, mais à des prix plus élevés que dans le commerce en raison du coût de la livraison.

Vincent Van Quickenborne, vice-Premier ministre et ministre de la Justice : « *La privation de liberté ne doit pas être une privation de dignité. Je salue l'initiative prise par la ministre Karine Lalieux, en fournissant des protections hygiéniques via les banques alimentaires et dans les prisons toutes les femmes en situation de précarité ont accès à des produits d'hygiène de qualité* ».

285.000 tampons et serviettes pour les détenues

Sous l'impulsion de la ministre de la Lutte contre la pauvreté, le SPP Intégration sociale livrera aux

établissements pénitentiaires des produits menstruels de qualité.

Pour rappel, une nouvelle politique d'aide matérielle de produits hygiéniques avait été mise en place par le gouvernement fédéral en 2021 afin de répondre à la hausse de la précarité lors des crises sanitaire et économique.

Ces produits (déodorants, couches jetables, savons et shampoing, brosses à dents et dentifrices ainsi que serviettes hygiéniques/tampons) sont notamment distribués aux associations via les banques alimentaires. Ils ont été achetés grâce à un budget de 5 millions d'euros (3 millions en 2021 et 2 millions en 2022), dont un tiers pour les protections menstruelles.

Au total, 284.864 serviettes hygiéniques et tampons sont désormais dédiées aux femmes incarcérées.

« Nous ne nous arrêterons pas à l'année 2022. Nous poursuivrons le projet de distribution d'aide matérielle via les banques alimentaires et dans les prisons. Nous devons soutenir toutes les femmes, sans distinction, et cela passe aussi par une réduction de leur risque de précarité sous toutes ses formes », ajoute Karine Lalieux.

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Jurgen Masure
Porte-parole (NL)
+32 479 27 68 64
jurgen.masure@lalieux.fed.be